Suivi Citoyen par les OSC de la transparence et la Redevabilité de l'Education

TERMES DE RÉFÉRENCE
Educational's voice Reporter
AWARDS SCORE 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION GÉNÉRALE :

A Madagascar, le nombre d'enfants en âge scolarisable mais qui n'ont pas accès à l'éducation monte en flèche, le taux net de l'enseignement secondaire est de 29,8% en 2018 selon le rapport de l'Unesco. La plupart de ces enfants privés d'éducation sont issus du milieu rural ou appartenant à des familles pauvres. La qualité de l'apprentissage et des services de l'éducation se dégradent à cause de plusieurs facteurs : les enseignants non qualifiés, insuffisants en nombres et démotivés/souvent absents, des infrastructures et des matériels didactiques insuffisants et inadéquats. Cette situation a été aggravée par la pandémie COVID-19 qui a plongé encore plus de ménages dans la pauvreté, entraînant une récession du taux des enfants scolarisés.

Le projet SCORE (Suivi-Citoyen par les OSC de la transparence et la redevabilité dans l'Éducation) vise à renforcer l'engagement des OSC locales et des FEFFI dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'utilisation des ressources pour les services de l'éducation fondamentale.

L'Objectif général du projet SCORE est de « renforcer l'engagement et les capacités des FEFFI et des OSC à différents niveaux dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale » :

OS1. Sensibiliser et éduquer les FEFFI, les OSCs et les acteurs sur la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale.

OS2. Accroître les capacités des OSCs dans l'évaluation et suivi de la transparence des services de l'éducation de base.

OS3. Renforcer les capacités des FEFFI et des OSC dans les programmes d'actions, les plaidoyers et recours pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'éducation fondamentale.

Les médias jouent un rôle important dans la mise en œuvre d'une campagne de mobilisation et d'éducation citoyenne continues permettant de susciter l'intérêt à la participation citoyenne dans la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Score, le consortium MSIS Tatao, Ong Ravintsara, DRV et MONEPT, organise un concours de meilleur reportage journalistique, consacré à des sujets liés à la transparence et la redevabilité dans les services de l'éducation fondamentale, la participation citoyenne dans le suivi-contrôle des services de l'éducation fondamentale ainsi que la bonne gouvernance dans le secteur éducatif. Les candidats auront ainsi à traiter des thématiques ayant pour objectifs de diffuser des messages d'éducation citoyenne et de valoriser l'engagement des journalistes eux-mêmes tout en appuyant les plaidoyers menés par les organisations de la société civile.

II- OBJECTIFS :

Objectifs globaux :

- Le concours a pour objectif de capitaliser et valoriser les collaborations entre les organisations de la société civile et les journalistes ;
- Les journalistes sont convaincus que les médias peuvent contribuer à améliorer et à rendre effective la participation citoyenne à la gouvernance à tous les niveaux.

Objectifs spécifiques :

- Encourager la production des œuvres traitant les thèmes de la transparence et la redevabilité dans les services de l'éducation fondamentale, de la bonne gouvernance et la participation citoyenne dans les secteurs éducatifs ;
- Obtenir et partager les points de vue des acteurs tels que les journalistes, Les autorités, les citoyens, les secteurs privées ainsi que les sociétés civiles locales ;
- Informer les acteurs à tous les niveaux des faits locaux en termes de participation citoyenne dans le suivi-contrôle des services de l'éducation fondamentale, la transparence et la redevabilité ;
- Sensibiliser, informer les populations locales sur l'importance des valeurs telles que la citoyenneté, la participation citoyenne à la gouvernance locale, le plaidoyer, l'interpellation, la qualité des services de l'éducation fondamentale
- Démontrer l'importance de la bonne gouvernance et de l'équité sociale dans le secteur éducatif

III- RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les journalistes sont encouragés et engagés à traiter les informations/thématiques se rapportant à la bonne gouvernance, à la participation citoyenne et au suivi-contrôle des services de l'éducation fondamentale ;
- Les reportages réalisés mettent en valeur l'importance de la bonne gouvernance, la participation citoyenne dans le suivi-contrôle des services de l'éducation, le plaidoyer, et l'équité sociale pour le développement ;
- La population et les acteurs locaux sont informées, sensibilisées et adhèrent à la participation à la gouvernance éducative tant au niveau local que national.

IV- CRITERES SPECIFIQUES DE SÉLECTION :

Format media éligible :

Pour les articles de presse : 1 500 à 2 000 mots ;
Pour les éléments radiophoniques : un enregistrement sonore au format mp3, d'une durée de 3 à 5min ;
Pour les reportages télévisés : une vidéo de 3 à 5 min avec une bande-son, en Malagasy, sous-titrée en français.

Contenus du reportage :

Les œuvres recommandés contiennent au moins les 3 éléments suivants :

1- Faits locaux sur l'éducation fondamentale
2- Analyse des faits (Existence FEFFI) ainsi que les perspectives/ les solutions devant être entreprises par chaque entité sociale (décideur, société civile et citoyen)
3- Messages d'éducation citoyenne et d'interpellation ou de plaidoyer.

Il est recommandé d'utiliser des sources d'informations équilibrées. (Autorités, citoyens, OSCs…)

Les journalistes peuvent candidater avec une série de reportages ou série d'articles de presse.

V- METHODOLOGIE :

Le concours est divisé en deux catégories : la première est ouverte à tous les journalistes intéressés situés dans les zones d'interventions du projet SCORE, tandis que la seconde est réservée aux journalistes qui ont signé une convention avec le projet SCORE.

Les membres du jury évalueront les œuvres qui respectent les critères suivants :

- Présentation équilibrée, complète et objective ;
- Mise en valeur des compétences et de l'intégrité journalistiques du candidat ;
- Pertinence et accessibilité du sujet pour l'audience ciblée ;
- Recherche approfondie et structurée du sujet présenté ;
- **Nouveaux reportages réalisés entre mai et juillet 2023 dans les communes d'intervention du projet SCORE pour les nouveaux journalistes ;**
- **Reportages diffusés ou publiés entre janvier et juillet 2023 avec preuve à l'appui pour les journalistes qui ont déjà travaillé avec le projet SCORE.**

Les membres du jury seront composés d'un journaliste professionnel, d'un représentant de la société civile, d'un représentant de partenaire technique et financier, et un représentant de l'équipe de SCORE.

VI- PROFILS DES CANDIDATS :

- Des journalistes provenant des zones d'intervention du projet SCORE : Analamanga, Atsimo Andrefana, Menabe, Anôsy, Androy, Vatovavy, Fitoviany
- Des journalistes travaillant pour des médias nationaux.
- Des journalistes professionnels, salariés ou indépendants, travaillant pour une organisation démontrant un véritable intérêt pour les questions de bonne gouvernance et de démocratie locale et un engagement à couvrir le sujet.
- Des journalistes issus d'un organe de presse au niveau national ou régional à Madagascar.

VII- SOUMISSION :

Les soumissions devront :

- Être en langue malagasy avec sous-titres en français ;
- Respecter les règles d'éthique et de déontologie du métier ;
- Aucun droit d'inscription ne sera requis ;

Les journalistes intéressés sont invités à envoyer leur reportage complet par e-mail à **scoregpe@gmail.com**. Veuillez mentionner vos coordonnés et catégories dans votre soumission et renommer votre fichier par votre nom complet, le nom de votre organe de presse et votre région.

Veuillez également mettre en objet de votre mail : **Concours de meilleur reportage – Catégorie 1 ou Catégorie 2**

La date limite de soumission : **31 juillet 2023**

VIII- REMISE DES PRIX :

1ère catégorie :

Les trois meilleurs reportages seront récompensés par un financement pour la réalisation d'un reportage sur les sujets mentionnés ci-dessus, à savoir : 1 pour la télévision, 1 pour la radio et 1 pour la presse écrite.

- **Un meilleur reportage TV recevra un montant d'une valeur de 1.500.000 Ariary**
- **Un meilleur reportage radiophonique : un montant de 1.000.000 Ariary**
- **Un meilleur reportage presse écrite : un montant de 800.000 Ariary**

2ème Catégorie :

Les trois meilleurs reportages seront récompensés par un financement pour la réalisation d'un reportage success-story des FEFFI, à savoir : 1 pour la télévision, 1 pour la radio et 1 pour la presse écrite.

- **Un meilleur reportage TV recevra un montant d'une valeur de 1.500.000 Ariary**
- **Un meilleur reportage radiophonique : un montant de 1.000.000 Ariary**
- **Un meilleur reportage presse écrite : un montant de 800.000 Ariary**